

Fraternité

N°1713-SD 12/2024



DEMANDE DE REMBOURSEMENT

DE LA TAXE SUR LES ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE CARBONE ET/OU DE LA TAXE SUR LA MASSE EN ORDRE DE MARCHE DES VÉHICULES HORS ROUTE AFFECTÉS A CERTAINES ACTIVITÉS DE PROTECTION¹

À ADRESSER AVANT LE 31 DÉCEMBRE DE LA DEUXIÈME ANNÉE QUI SUIT CELLE DE L'IMMATRICULATION DU VÉHICULE À LA DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DONT RELÈVE LE DEMANDEUR

Objet de la demande de remboursement
La demande a pour objet (cochez la ou les cases correspondantes):
- un remboursement de la taxe sur les émissions de dioxyde de carbone
- un remboursement de la taxe sur la masse en ordre de marche
Personne morale demanderesse
La personne morale qui sollicite la demande de remboursement est <i>(cochez la case correspondante)</i> :
1° un service ou une unité² réalisant des missions de protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes□
2° une association agréée³ pour l'une des missions mentionnées à l'article L. 725-3 du code de la sécurité intérieure
3° dans le cadre de la réalisation de ses missions opérationnelles de prévention, de surveillance et de lutte contre les incendies :
- un service déconcentré de l'État chargé de la forêt
- l'Office national des forêts
- une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales
- une association syndicale 4
- une réserve communale de sécurité civile ⁵
Identification de la personne merale demanderesse

Identification de la personne morale demanderesse

Dénomination de la personne morale :

Adresse:

Vous allez communiquer vos données à caractère personnel. L'ensemble des champs est obligatoire. À défaut votre demande ne pourra pas être prise en compte. La Direction générale des Finances publiques (DGFiP) traite les données recueillies sur ces formulaires afin de gérer et contrôler les demandes de remboursement.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et exercer vos droits, reportez-vous à la <u>notice</u> jointe à ce document.

¹Articles L. 421-70-1, L. 421-81-1, L. 421-88, D. 421-37 et D. 421-39 du code des impositions sur les biens et services.

²Mentionnés au <u>premier alinéa du I de l'article L. 721-2 du code de la sécurité intérieure</u>.

³En application de l'<u>article L. 725-1 du cod</u>e de la sécurité intérieure.

⁴Mentionnée aux articles <u>L. 132-2</u> et <u>L. 133-1-1</u> du code forestier

⁵Mentionnées aux <u>articles L. 724-1 à L. 724-13 du code de la sécurité intérieure</u>,.

Identification du représentant de la personne morale signataire de la demande
Nom et prénom :
Téléphone :
Adresse électronique :
Pièces justificatives à joindre à la demande
Merci de consulter la liste dans la notice n° 52395#01 associée à ce document, rubrique « Quelles pièces justificatives dois-je joindre à ma demande ? ». Ne pas oublier le relevé d'identité bancaire.
Je soussigné (NOM et PRÉNOM du représentant légal) :
certifie sur l'honneur :
- avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- que les renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes sont exacts ;
- que le véhicule hors route est exclusivement affecté aux besoins de la personne morale demanderesse pour la réalisation des missions spécifiées aux articles L. 421-70-1 et L. 421-81-1 du code des impositions sur les biens et services ;
- qu'aucune autre demande n'a été déposée au titre du même véhicule.
Fait à :le : Signature obligatoire :

L'article 441-6 du code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.